

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Destinataires :

267 délégués titulaires du Syndicat Mixte du bassin versant de l'Armançon

Tonnerre, le 9 mars 2016

N/Réf. : LG/DB/16-0014

Objet : Réunion du Comité Syndical

Madame, Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister au Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin de l'Armançon qui se réunira le :

MARDI 22 MARS 2016 DE 18 H 30 À 21H

À LA SALLE POLYVALENTE D'ANCY-LE-FRANC

(Émargement à partir de 18 heures)

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation du délégué secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 1^{er} mars 2016.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Composition finale du Bureau Syndical

DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE

- Délégations de fonctions au Président ;
- Délégations de fonctions et de signature aux Vice-Présidents et à la directrice du SMBVA.

FINANCES

- Indemnités des élus ;
- Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor ;
- Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) ;
- Règlement financier pour les opérations menées en maîtrise d'ouvrage par le SMBVA.

.../...

RESSOURCES HUMAINES

- Transferts des agents du S.I.R.T.A.V.A. au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon ;
- Régime indemnitaire ;
- Adoption d'un protocole d'ARTT ;
- Autorisation d'absences exceptionnelles ;
- Remboursement des frais de déplacements ;
- Mise en place d'une action sociale ;
- Organisation de la cellule comptabilité/ressources humaines ;
- Cellule d'animation du contrat global Armançon : création d'un emploi d'animateur agricole ;
- Accueil de stagiaires ;
- Dépenses à imputer au compte : 6232 fêtes et cérémonies.

PÔLE ADMINISTRATIF

- Convention de mise à disposition de l'assistante administrative du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon au profit de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne.

QUESTIONS DIVERSES

Je compte sur votre présence pour que le quorum soit réuni et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

Un verre de l'amitié vous sera servi après la réunion.

Le Président

Eric COQUILLE



NB : La note de présentation relative à l'ordre du jour vous sera transmise dans un second, à l'issue des travaux du Bureau Syndical qui se réunira le 15 mars prochain.

P.J : Pouvoir